

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service de la Vie Associative  
130/19

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-CLAUDE FERAUD**

**OBJET : Animation pour les personnes du bel âge Subventions de fonctionnement - 6ème répartition - Exercice 2019.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'animation des personnes du bel âge, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant les tableaux joints au présent rapport, les demandes de subventions de fonctionnement formulées par diverses associations, au titre de l'année 2019.

Le montant des subventions à allouer s'élève à 27 800 € au titre du dispositif de soutien aux associations concernant l'animation pour les personnes du bel âge en fonctionnement.

Par ailleurs, par délibération n°71 du 14 décembre 2018, la Commission permanente a voté une subvention de 1 350 € pour le projet atelier d'écriture en direction des femmes retraitées à la maison pour tous de Bonneveine au profit du gestionnaire l'Institut de Formation d'Animation et de Conseil en Provence (Ifac). En mai 2018, dans le cadre de nouvelles attributions de délégation de service public des maisons pour tous à la ville de Marseille, cette structure a changé de gestionnaire. De fait le projet de l'Ifac n'a pas été réalisé et en l'absence de retour de la convention signée, il convient d'annuler cette subvention.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL